



Alliance of Liberals and Democrats for **Europe**  
Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'**Europe**

# Politique de Concurrence

octobre 2006

# Introduction

Ce document a été élaboré par le groupe des Démocrates et Libéraux au Parlement européen, suite aux débats suscités par les récents cas de fusions transfrontalières d'importance au sein de l'Union européenne."

Il a pour but de servir de guide à la réflexion des Démocrates et Libéraux dans ce domaine, et de déclaration de principe pour garantir une concurrence ouverte, juste et libre au sein du marché unique européen.

1. Notre objectif majeur est de créer le maximum de bien-être pour les citoyens de l'Europe. La politique de la concurrence ne doit pas avoir pour seul objectif l'efficacité mais doit représenter un outil capable de créer un environnement où les Européens peuvent exercer un plus grand libre choix. Cette liberté est essentielle pour un niveau de vie plus élevé et pour une meilleure qualité de vie. Elle crée également un environnement commercial qui encourage l'innovation et le progrès et, en même temps, renforce la position de l'Europe dans le contexte économique global.

2. Dans un monde globalisé, nous devons être concurrentiels pour relever les nouveaux défis qui se présentent à nous. La manière dont nous concevons la politique de la concurrence est donc cruciale, puisqu'elle exerce une influence sur la vie de tous les jours du consommateur. Nous devons changer, apporter des modifications aux structures et aux comportements, être compétitifs tout en renforçant notre marché intérieur, notre recherche, notre innovation, notre cohésion sociale et notre compétitivité.



## Le Marché Intérieur

3.....

La politique de la concurrence est un élément décisif au succès de l'économie européenne; elle garantit le fonctionnement du marché intérieur, tout en permettant à l'innovation technologique de se développer. Conformément au Traité, une politique de la concurrence européenne commune est nécessaire pour assurer que les consommateurs profitent pleinement des bénéfices de l'ouverture des marchés en Europe. Le but de la politique de la concurrence est le maintien des contrepoids dans l'économie.



4.....

Nous soutenons une politique de la concurrence européenne qui crée un environnement capable de préserver un climat concurrentiel sain qui contrecarre des pratiques anticoncurrentielles, des abus de position dominante et de concurrence faussée.

5.....

Les libéraux et les démocrates se veulent les pionniers dans la promotion de la politique de la concurrence, en particulier en réponse aux récents cas de "protectionnisme économique" dans le marché intérieur. Nous devons assurer l'efficacité de la politique de la concurrence comme condition préalable au bien-être des consommateurs européens.

6.....

Pour cette raison, nous avons accueilli favorablement en 2004 la révision des instruments de la politique de la concurrence de l'UE (antitrust, contrôle des fusions, contrôle des aides d'État et mesures de libéralisation), ainsi que la décision de la Commission de favoriser une politique de la concurrence proactive. Nous contrôlons également soigneusement les consultations

techniques en cours lancées par la Commission (par exemple, l'article 82 de TCE) et l'examen des autorités de concurrence qui pourrait conduire à des changements profonds sur la manière avec laquelle la Commission, les États membres, les autorités nationales de la concurrence et les tribunaux agiront à l'avenir par rapport à la politique de la concurrence. En outre, nous approuvons la nécessité de procéder à un examen de la politique de la concurrence à la lumière des progrès technologiques intervenus qui compliquent, par exemple, la définition de ce que nous entendons par le marché (par exemple, le cas de Microsoft). La modernisation du droit de la concurrence et de son application est cruciale pour assurer la concurrence dans l'Europe élargie, ainsi que sur le marché mondial.

7.....

Toutefois, nous reconnaissons que beaucoup de secteurs en Europe restent fragmentés et que des marchés segmentés (par exemple, le transport) caractérisés par une faible concurrence et des prix élevés continuent d'exister. De même, plusieurs questions qui entravent la concurrence restent à aborder (par exemple les asymé-

tries d'information et la différenciation des produits). Ces obstacles affaiblissent l'économie européenne et la position de l'UE sur le marché international.

8.....

Plus que jamais, nous considérons qu'une politique cohérente a un rôle fondamental à jouer en assurant la concurrence dans le contexte européen.



# Protectionnisme, fusions et champions

## 9.....

En tant que libéraux et démocrates, nous rejetons le “protectionnisme économique”, qui nuit au marché intérieur et à l’efficacité des sociétés européennes au niveau mondial. Nos concurrents réels ne sont pas en Europe, mais dans le reste du monde. Le “protectionnisme économique” en faveur des champions nationaux va à l’encontre de l’esprit même de l’Union européenne.



## 10.....

Nous ne devrions pas craindre l’émergence de champions européens – c’est-à-dire de champions nés à la suite de fusions transfrontières et qui sont suffisamment puissants pour se battre contre des concurrents internationaux. Ces sociétés ne mineraient pas la concurrence puisqu’elles seraient adaptées

à l’ensemble du marché européen. Nous considérons les champions européens comme des sociétés qui, faisant jouer la concurrence, produisent les meilleures performances économiques, offrent de bas prix aux consommateurs par les économies d’échelle et défient leurs concurrents globaux.

## 11.....

L’idée des “champions européens” suscite des inquiétudes dans les économies relativement inefficaces car le prix des économies d’échelle qu’ils obtiennent se traduit en termes de baisses d’effectifs, de réductions de taille et d’externalisations.

## 12.....

Ces pratiques ne sont pas nouvelles mais font partie de n’importe quelle stratégie commerciale. La plupart des personnes reconnaîtront que l’Europe n’a pas vraiment besoin d’une industrie charbonnière puisqu’elle est remplacée par d’autres sources d’énergie plus propres. La fabrication textile s’est en grande partie déplacée en Extrême-Orient, tandis que la conception textile a crû en Europe. La construction de navires est une activité si coûteuse et tellement axée sur les besoins que les navires commerciaux

de transport de vrac sont maintenant principalement construits en Corée; en revanche les paquebots de luxe sont bien souvent conçus et construits en Finlande ou en Italie. Ainsi que l'exprimait récemment le représentant de Philips International lors d'un 'grand débat' sur le commerce, les Européens doivent se concentrer sur la production de ce qu'ils font de mieux et doivent acheter le reste.



13. ....  
En réponse à ceux qui craignent que les champions européens pourraient porter préjudice aux PME, nous estimons qu'ils sont en mesure de provoquer des effets positifs en cascade sur les PME (tels que les pôles d'excellence, des commandes des sous-traitants etc.).

14. ....  
Les champions nationaux créés par les interventions étatiques, portent préjudice à l'économie nationale et à ses consommateurs. Ils seraient trop rigides pour s'adapter aux change-

ments du marché, considérablement plus inefficaces et donc incapables de défier le marché mondial.

15. ....  
Les récentes opérations de fusions transfrontières sont les résultats de l'effet à long terme de l'intégration du marché en Europe, de l'élargissement du à la mondialisation – grâce à l'évolution technologique – et de la nécessité de procéder à des restructurations et à des redéploiements vis-à-vis des économies émergentes.

16. ....  
Le défi à relever concerne la transition vers une économie post-industrielle, fournissant des incitations, de la formation, de la flexibilité et suffisamment d'occasions pour ne pas craindre la perspective des changements à long terme. Les adversaires de ce modèle économique flexible décrient par exemple le rachat d'une société d'électricité française par une société italienne ou la tentative de rachat d'une société espagnole par une société allemande opérant dans le secteur de l'énergie.



## Libéralisation, aide d'État et secteurs stratégiques

17.....

En tant que libéraux et démocrates nous critiquons l'utilisation inconditionnelle des aides d'État, particulièrement lorsqu'elles conduisent à des distorsions de concurrence et, nous insistons sur le fait que les aides d'État ne sont pas la solution aux nécessaires réformes structurelles dans l'UE. Nous accueillons favorablement la proposition de la Commission "moins d'aides d'État mais de meilleures aides d'État" et considérons que l'intervention étatique doit être limitée dans le temps. La plus-value qui résulte d'un octroi d'aide d'État devrait être clairement mesurable pour les bénéficiaires et exercer des effets positifs sur l'économie dans son ensemble. Nous ne saluons pas favorablement les aides d'État dans le marché intérieur et nous ne soutenons pas leur utilisation pour protéger nos sociétés contre la concurrence mondiale.

18.....

Les vues contradictoires sur l'efficacité de la concurrence affirment que la libéralisation dans cer-

tains secteurs n'a pas conduit à des baisses de prix pour les consommateurs. Au contraire, les critiques affirment que la libéralisation a provoqué des augmentations significatives de prix. Les démocrates libéraux affirment que cela est dû au manque de concurrence plutôt qu'à un excès de libéralisation et à l'absence de conditions de marché favorables. Dans certains cas (par exemple, la privatisation du secteur de l'énergie aux Pays Bas), les entreprises d'État, qui ont eu un pouvoir de monopole, ont été privatisées sans une politique de la concurrence appropriée et sans la mise en place de mécanismes réglementaires appropriés, aboutissant à un transfert de pouvoir de monopole du secteur public au secteur privé. La première priorité des gouvernements locaux était de couvrir leur déficit budgétaire, oubliant d'assurer la concurrence appropriée. Pour cette raison, nous invitons la Commission à étudier les causes qui ont provoquées une hausse des prix après libéralisation dans certains secteurs.



19.....  
L'intérêt national est l'argument souvent invoqué par les gouvernements pour protéger les sociétés nationales et donc préserver des secteurs stratégiques. Nous comprenons davantage l'action des gouvernements ayant pour but de conserver la propriété nationale des sociétés et de créer ainsi des champions nationaux, plutôt que leurs préoccupations pour la sécurité nationale.

20.....  
Nous reconnaissons que les États membres ainsi que l'Union européenne souhaitent conserver le contrôle de certains secteurs, tels que la défense - même si les États membres reconnaissent les avantages de l'existence de champions européens comme EADS.



21.....  
Les discussions récentes se sont également concentrées sur la nécessité pour l'Union européenne d'assurer l'accès aux approvisionnements en énergie, puisque l'Europe est de plus en plus dépendante des importations d'énergie et potentiellement vulnérable aux instabilités géopolitiques. Cela est en effet une préoccupation réelle, mais c'est au travers de la concurrence, de l'innovation et de la diplomatie que l'UE devrait gagner son indépendance vis-à-vis des importations étrangères, et certainement pas par le protectionnisme et l'isolationnisme.

22.....  
Néanmoins, même si nous considérons qu'un secteur est stratégique, cela ne signifie pas qu'il puisse se soustraire aux règles de la concurrence ; les secteurs stratégiques devraient être définis aussi étroitement que possible, en établissant des distinctions entre les priorités à l'intérieur d'un même secteur. La Commission devrait faire davantage pour essayer de démontrer qu'à long terme, la politique de la concurrence ne mènera pas à la détérioration des secteurs qui pourraient être considérés comme stratégiques

## Résumé et aspects internationaux

23.....

Nous craignons que certaines conditions préalables fondamentales pour assurer une concurrence saine puissent ne pas avoir été complètement garanties par les politiques européennes, compromettant ainsi la réalisation du marché intérieur (par exemple le marché du gaz et de l'électricité et/ou le marché de l'automobile).

24.....

Des liens complexes existent entre la politique de la concurrence et d'autres politiques économiques. Néanmoins, on peut affirmer que la politique de la concurrence a un champ d'application large et complet, son but étant d'assurer une certaine harmonie entre les différentes politiques européennes, les plaçant sur un pied d'égalité dans le marché intérieur et finalement de garantir le bien-être des consommateurs et la croissance.

25.....

Nous soulignons l'importance de la politique de la concurrence égale-

ment comme moyen d'atteindre d'autres objectifs, tels que le bien-être social, la protection de l'environnement et le développement. En ce qui concerne l'aide aux stratégies de développement, nous estimons que, sans une politique de la concurrence efficace, les pratiques anticoncurrentielles internationales peuvent restreindre les échanges des pays petits en développement. Par conséquent, afin d'aider les pays en développement, l'Union devrait ouvrir ses marchés sur la base de règles de concurrence équitables et claires.



26.....

En outre, nous estimons que la définition des règles de concurrence devrait tenir compte du principe de sauvegarde de la main-d'œuvre et des normes environnementales et sociales. Tous les coûts cachés liés au respect de ces normes devraient être rendus transparents dans la définition des lois du marché. À cet égard, nous invitons les États membres à charger la Commission de négocier avec les partenaires des pays tiers l'adoption de normes sociales et environnementales plus élevées. Nous encourageons la Commission, dans ses relations avec les institutions internationales (ex. OMC), à atteindre une convergence internationale large sur ces questions de premier ordre.

27.....

Nous croyons que l'UE possède déjà les outils et le cadre juridique pour assurer une plus grande efficacité de la politique de la concurrence.

Il est néanmoins important que la Commission reste vigilante afin de garantir l'application vigoureuse du droit de la concurrence dans l'UE et une plus grande convergence à l'étranger. De plus, il convient de préserver l'indépendance totale des autorités nationales de la concurrence vis-à-vis des lobbys industriels et des gouvernements nationaux.

